

CONFIDENCES

Un patoisant genevois ?

Une confidence vaut parfois mieux que de longues explications. Permettez-moi de vous en faire une : je suis « venu » aux patois bien après être « venu » au Félibrige ; aujourd’hui encore, le provençal m'est plus accessible que le fribourgeois ou le valaisan. Mais aux séances du « Conseil des patoisants », il m'est bien souvent arrivé de retrouver, avec émotion, chez mes collègues, les mêmes préoccupations, les mêmes soucis, les mêmes espoirs que chez les Sept de Fontsegugne (si cette histoire vous est mal connue, le Conteur me donnera peut-être la permission de vous la narrer un jour). Ici comme là-bas, on réclamait pour le parler natal, non pas tant une reconnaissance officielle que le respect ; on demandait que le patois cessât d'être méprisé, honni, pourchassé... Je ne puis m'étendre sur ce sujet, mais vous me comprenez.

Mais alors, pourquoi a-t-on convoqué un Genevois ?

Et pourquoi ce Genevois se sent-il tellement à son aise au Conseil ? Car enfin, dans mon canton, s'il y a encore une ou deux personnes qui savent un peu de patois, on ne le parle plus spontanément et on ne l'écrit plus du tout. Les dernières « œuvres » en genevois doivent dater d'une cinquantaine d'années.

Eh bien voici : que le patois genevois soit mort, ce n'est pas une raison pour que l'on ne s'y intéresse pas. Ce que l'on étudie est toujours vivant. On parle de la « mort » du parler vaudois, on prédit la « mort » de tous les patois, et cela dans l'intention à peu près avouée de détourner les gens de s'en occuper. A-t-on assez parlé, pour la Provence, de la « cause perdue » ? Il n'y a pas de causes perdues, dans l'Histoire, ce grand conservatoire du vivant. Quand les patois seraient morts, leur étude, la dialectologie, serait encore aussi légitime, aussi intéressante que l'archéologie.

Et puis, les patois ne meurent que si on les tue, ou que si on les aide à mourir ! Au Conseil des patoisants, nous cherchons à retarder au moins le mo-

ment de la déchéance (le succès du Concours nous prouve que ce moment est très éloigné). Quel citoyen conscient de tout ce que représente le passé, la tradition, la langue dans la vie, dans l'âme d'une nation, ne serait pas partisan de ces efforts ? Un Genevois peut l'être aussi.

D'abord, tout Suisse, s'il comprend la nature profonde de sa patrie, doit respecter, encourager les aspirations de ses compatriotes des autres cantons. Je suis convaincu que tous les patoisants représentent pour le pays un élément sain et utile, pour ce pays soumis à de si graves tentations. Et c'est me montrer bon Genevois et bon Suisse que de déclarer que le patois vaudois, par exemple, m'est extrêmement sympathique !

Et puis, le genevois n'est pas si mort que ça : il survit, sous forme de dialectismes, dans le vocabulaire du français local. Ces vieux mots disparaissent petit à petit, bien sûr, et surtout, ils sont aujourd'hui injustement méprisés. Et pourtant, ils constituent pour le français un danger bien moins grand que les ignobles termes d'argot parisien, propagés par les films, le théâtre et le

roman, un danger bien moins grand que les anglicismes et les américanismes à la mode.

Comment ? on voudrait empêcher un petit genevois de dire « s'encoubler », « épignaché », une « niôque »... et on lui permettrait de dire « le fric », « les casse-pieds », « un pull-over », « un goal-keeper », on ne lui interdirait pas de dire « O.K. » et l'affreux « Bye-bye » ? Je proteste ! « Chères vieilles locutions campagnardes (...) Elles sont de nous, elles sont à nous et nous unissent par la chaîne étroite de l'idiome. Quel cœur assez méchant pour les mettre au rucalon avec la mauvaise herbe ? »¹

Comment ne voit-on pas que les mots patois sont propres à donner aux enfants le sens de la propriété des termes (une « niôque » n'est pas équivalent à une « sotte » ni à une « stupide »), et qu'ils sont propres à enrichir la langue, bien mieux que les mots étrangers. « Foot-ball », même écrit « foute-bôle » ou « fote-balle » ne deviendra pas français comme le sont devenus les bons

mots dialectaux « bouquet », « rave », « chalet » ou « abeille ».

Et c'est ainsi qu'un Genevois, un pédagogue, se sent la conscience parfaitement tranquille quand il siège au Conseil des patoisants romands. Il sait que l'on y accomplit une besogne hautement recommandable, et, s'il ne peut contribuer à présenter des textes inédits dans le patois de son canton, il fera tous ses efforts pour assurer ses collègues, devenus ses amis, de sa sympathie et leur apporter toute l'aide possible.

Eug. Wiblé.

¹ Philippe Monnier, *Mon Village*.

LE QUATRAIN DU MOIS

Décembre

*Je suis Sapin, roi des hivers,
Car je reste vert, toujours vert.
A Noël, je deviens poète.
Ce n'est pas vous, c'est moi qu'on fête.*

M. Matter.

INSIGNE PATOISANT ROMAND

Nous rappelons instamment aux patoisants et amis du patois l'existence d'un INSIGNE qui leur est spécialement destiné : une « ball' étaîla » (edelweiss) d'argent, simple et jolie. Elle tiendra lieu de carte de membre permanente du mouvement patoisant romand.

Les sociétés peuvent adresser des commandes collectives au caissier central, M. Oscar Pasche, à Essertes (Vaud) ; elles verseront la somme de 1 fr. 80 par insigne au compte de chèques postaux II. 118 35, Conseil des patoisants romands, Essertes (Vaud), et les revendront 2 fr. pièce, ce qui laissera 20 cts au vendeur ou à la caisse de section. Les commandes individuelles peuvent être passées directement en versant 2 fr. (frais de port compris) au compte de chèques postaux II. 118 35, Essertes.

Ces conditions sont très avantageuses. C'est un devoir pour tout patoisant de porter l'insigne officiel du vieux parler, en aidant par la même occasion le Conseil des patoisants romands dans l'accomplissement de ses tâches. Que chacun se procure donc sans plus tarder sa « ball' étaîla » !